

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N° 06/2022AMEE

**réserve aux petites et moyennes entreprises nationales (pme),
coopératives ou « une union de coopératives » et auto-entrepreneurs**

Séance Publique

Le 29 Novembre 2022 à partir de 11 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Espace les Patios, 1^{er} étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour la «**Fourniture, l'installation et la mise en service des caméras de surveillance au niveau de la représentation de l'AMEE à Marrakech**».

Lieu d'exécution :

- **La representación de l'AMEE à Marrakech: Rue El Machaâr El Haram, Issil.**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès de la Direction de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1^{er} étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE : www.amee.ma
Ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par le Cahiers des prescriptions spéciales et le règlement de consultation.

- **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille dirhams (5000.00 DH).**
- **L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à: Cent soixante-trois mille sept cent soixante-seize Dirhams Toutes Taxes Comprises (163 776.00 DH TTC)**

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à l'AMEE Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Dépôt des prospectus :

- Les prospectus exigés par le dossier d'appels d'offres doivent être déposés au plus tard le 28 Novembre 2022 à 16h00, dans les bureaux de l'AMEE à Rabat, conformément aux stipulations de l'article 34 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013.
- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 4-8-10 du règlement de consultation.

- En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité parmi les pièces du dossier administratif prévu par l'article 25 du décret n° 2-12-349.